



## Session du Consistoire des 25 et 26 novembre 2010

### Démarche 2010 – 2014 : Travaux du GT14

M. André Assimacopoulos, Président du Groupe de travail 2010-2014 (GT14), a rendu compte de la « Journée d'Eglise » de réflexion, d'échange et de propositions organisée le 20 novembre dernier.

Les 150 personnes présentes, représentant tous les lieux d'Eglise sauf 3, ont d'abord été invitées à faire un constat factuel sur la dynamique de leur lieu, avec ses ressources et ses atouts humains, financiers, communautaires ainsi que ses fragilités et problèmes.

Il s'agissait ensuite de mieux cerner ce dont chaque lieu avait besoin pour vivre à l'avenir, et s'il était envisageable de « concentrer » la démarche sur des domaines particuliers.

Cette démarche devrait permettre aux lieux d'Eglise de se réapproprier la mission de l'EPG en permettant que le processus d'allègement des structures et des dépenses visées par la démarche parte de la réalité de terrain.

Les participants ont formulé plus de 50 propositions pour diminuer les coûts ainsi que 40 propositions pour améliorer les ressources financières.

L'établissement d'un bilan financier global de l'EPG, joignant les recettes et dépenses de l'EPG à celles des paroisses, est souhaité, de même qu'une gestion coordonnées de l'ensemble des ressources immobilières de l'Eglise.

Il s'agit maintenant pour le GT14 de consolider ces propositions dans un plan d'ensemble qui sera soumis lors d'une journée de réflexion prévue le 19 mai 2011. Dans l'intervalle, le service communication de l'EPG diffusera régulièrement des informations sur l'état du projet. Une première newsletter sera transmise en décembre aux personnes invitées à la journée du 20 novembre.

### Quatre demandes de consécration

L'Assemblée du Consistoire a consacré une large partie de la soirée du vendredi aux demandes de consécration de trois diacres, Anne-Madeleine Reinmann-Ducuret, Christophe Rieben et Philippe Rohr ainsi que de la pasteure Sabine Pétermann-Burnat. Les préavis de la Commission des ministères concernant les quatre candidats à la consécration ont été présentés par la présidente de la Commission. Après des discussions et débats attentifs, tenus selon l'usage à huis-clos, l'assemblée du Consistoire s'est déclarée très heureuse d'accepter ces quatre demandes de consécration.

### Divers

- L'assemblée a nommé Annette Grisel-Fick, ainsi que Gilles-Olivier Bron et le professeur Bernard Rordorf comme membres du jury chargé de décerner, en automne 2011, le **Prix Colladon** à un ouvrage récent sur le protestantisme.

- Les thèses du document **EPG et Migration**, que le Consistoire a validées lors de la session de septembre, ont été présentées lors de la conférence de presse de l'EPG le 25 novembre à la Fusterie.

- L'EPG soumettra au vote de l'assemblée des délégués de la FEPS, en juin 2011, une requête invitant le Conseil de la FEPS à demander aux autorités fédérales de faire plus généreusement usage du **droit de souveraineté de la Suisse**, prévu par l'accord de Dublin en faveur des demandeurs d'asile.

- Pour faire suite aux travaux du Consistoire de janvier, Pascal de Felice a présenté le processus qui sert dorénavant à déterminer **l'indexation des salaires au coût de la vie**. En effet, le Consistoire avait renoncé au recours automatique à l'indice fédéral annuel. Il a également présenté les décisions prises en accord avec la Commission paritaire concernant **les allocations familiales**, le Consistoire ayant souhaité un soutien de l'EPG comme signe de son attention à la politique familiale.

## Portail ISI – point de la situation

Comme annoncé au Consistoire de septembre, MM. Pierre-Alain Vuagniaux, membre du Conseil du Consistoire (CC) et Patrick Baudet, président du groupe de pilotage, ont fait le point sur la mise en place de la gestion « Intégrée des Systèmes d'Information » (ISI) de l'EPG.

Il s'agit à la fois de gérer les bases de données de l'EPG, en particulier le registre des protestants, de mettre en place un site internet prenant en compte la complexité de l'organisation de notre Eglise et d'apporter des outils de travail plus efficaces et plus économiques dans la gestion décentralisée de la transmission des informations (tablette des cultes, Agenda VP et calendrier EPG).

Le CC a reconnu que le projet a pris beaucoup de retard. Le phasage d'ensemble a dû être profondément remanié quand il est apparu que le basculement du registre dans le nouveau portail était un préalable indispensable aux autres réalisations envisagées.

D'autres facteurs, liés en partie au manque de ressources humaines au sein de l'EPG, à la complexité plus importante que prévu, à la vétusté du registre et aux prestations parfois défectueuses du fournisseur expliquent ce que le CC a nommé « les dysfonctionnements » du projet. Réagissant à cette présentation, une déléguée a

fortement contesté la conduite du projet. Elle a également souhaité savoir quelle était la situation des dépenses.

Dans sa réponse, le CC a tout d'abord noté que ce point de l'ordre du jour était un point d'information n'appelant pas de décision ; il a tenu, par la voix de la présidente, à rappeler que c'était la responsabilité du CC de contrôler l'évolution du projet, ce qu'il fait de manière très attentive.

Le CC reste persuadé que le projet ISI est essentiel pour l'Eglise, et que les applications voulues en 2008 sont nécessaires et utiles. En mars 2011, le CC informera le Consistoire sur les résultats des analyses qui vont être faites, et sur la planification de la réalisation des applications manquantes par rapport au projet initial.

Vous êtes cordialement  
invités à assister au

### **CULTE COMMÉMORATIF DE L'ESCALADE**

Cathédrale Saint-Pierre  
Samedi 11 décembre  
à 18h30

La célébration sera présidée  
par Albert-Luc de Haller,  
Modérateur de la Compagnie  
des pasteur-es et des dia-  
cres.

-----  
Vous êtes également  
bienvenus au

### **CULTE COMMÉMORATIF DE LA RESTAURATION**

Cathédrale Saint-Pierre  
Vendredi 31 décembre  
à 09h45

Emmanuel Rolland, Vice-  
Président de la Compagnie  
des pasteur-es et des dia-  
cres, conduira le culte.

## L'application de la LIPAD par le DIP : suivi de la question

Me Jean-Louis Collart a été chargé par l'EPG d'étudier les modalités de l'application de la Loi sur l'information du public et l'accès aux documents (LIPAD). Il a confirmé que le Département de l'Instruction publique est dorénavant contraint de ne plus communiquer les listes d'élèves protestants par école ou par degré scolaire aux Eglises. Nos paroisses devront donc utiliser désormais uniquement les données du registre de l'EPG.

L'échange a ensuite porté sur les préoccupations concomitantes des Consistoriaux :

- Quelle est la place de l'Eglise dans une société sécularisée ?
- Être une Eglise « reconnue » par l'Etat, qu'est ce que cela signifie vraiment ?
- La foi paraît de plus en plus confinée à la sphère intime et privée. Or la foi se nourrit aussi de sa mise en œuvre explicite dans le concret de la vie.

Il a aussi été relevé que la LIPAD a également de bons côtés. Elle empêche par exemple la transmission de données qui permettrait à d'autres autorités, comme les instances judiciaires, de prendre des sanctions au détriment de certains groupes de personnes : les sans papiers, les enfants scolarisés de résidents clandestins, etc.

## Nouvelles du Monteret

Le Président du Conseil de la Fondation, M. Guy Perrot, était invité à présenter la situation du domaine de Monteret, notamment sur le plan financier et des rénovations.

Guy Perrot a d'abord rappelé que, sous l'impulsion de feu le pasteur Raynald Martin, l'EPG a acheté, en 1951, le domaine de Monteret avec des dons et des financements privés. « Le Château » avait déjà hébergé les années précédentes des camps de vacances pour des jeunes de l'Eglise dans des conditions très rudimentaires. Le domaine lui-même date des années 1880.

En 1964, le Consistoire a fait construire un second bâtiment sur le domaine, d'une capacité de 50 lits également. La vocation principale des lieux est d'offrir aux groupes d'Eglises un lieu de ressourcement spirituel, d'évangélisation, de formation et de vie communautaire.

En 1995, après quelques années difficiles pendant lesquelles l'EPG a même envisagé de vendre la propriété, le Consistoire a mis sur pied une « Fondation de gestion du domaine de Monteret » chargée à la fois de gérer l'utilisation des locaux ainsi que l'entretien et la mise en valeur des bâtiments.

Compte tenu de l'âge du bâtiment principal, son entretien représente des coûts importants, de même que les aménagements indispensables

pour être conformes aux normes actuelles de sécurité. De plus, les cuisines de Monteret 2 doivent également être renouvelées.

Mais compte tenu de l'occupation régulière des bâtiments tant par notre Eglise que par des groupes extérieurs, le Domaine de Monteret continue, comme il l'a fait dans le passé, à représenter un atout formidable.

M. Perrot a reçu les applaudissements nourris des délégués du Consistoire, et a été prié de transmettre à son Conseil la reconnaissance de l'assemblée.

\*\*\*\*\*

## Exposé de Mme Irène Reday sur la FEPS

Alors qu'elle arrive au terme de son mandat de membre puis de vice-présidente du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), Irène Reday, ancienne membre du Conseil de l'Eglise, a mis en évidence le rôle de cette institution faîtière des Eglises protestantes en Suisse.

La FEPS est composée de 24 Eglises cantonales. Elle représente 2,4 millions de réformés en Suisse.

La FEPS représente les Eglises membres auprès des instances nationales et internationales. Elle joue également un rôle important dans la formulation de positions théologiques et ecclésiologiques (baptême et rebaptême, consécration,

confessions de foi) et dans l'examen de leurs conséquences pratiques, en particulier dans les domaines des rapprochements intra-protestants, œcuméniques et interreligieux (relations avec le judaïsme et l'Islam notamment).

Par ailleurs, la FEPS est appelée à se prononcer sur des questions regardant la vie de l'Eglise dans la société en Suisse dans les domaines éthique, politique, économique ou social. Le site [www.feps.ch](http://www.feps.ch) énumère les nombreuses publications de la FEPS sur des sujets tels que « La stabilité du système financier », « L'assistance au suicide », « Les valeurs fondamentales selon la vision protestante » ou « Les nouvelles Eglises de migrants en Suisse ».

Irène Reday a également tenu à souligner l'impact considérable du Jubilé Calvin 09 sur les Eglises réformées dans le monde et, par suite, sur la reconnaissance que cette commémoration a valu à la FEPS et à l'EPG qui ont organisé conjointement l'événement.

Charlotte Kuffer a chaleureusement remercié Irène Reday pour son exposé, mais aussi pour le rôle important qu'elle a joué au sein de la FEPS comme représentante des Eglises romandes et plus particulièrement de l'EPG.

## Cela se passe dans votre Eglise

### Conférence de presse annuelle : l'EPG en phase avec ses contemporains

Le 25 novembre avait lieu, à l'Espace Fusterie, la conférence de presse annuelle de l'EPG. L'objectif de l'Eglise consistait à démontrer qu'elle veille à offrir un apport éthique et spirituel en phase avec la vie de ses contemporains.

Pour en témoigner, Blaise Menu, responsable à 50% des développements dans les nouvelles technologies, a présenté la stratégie de l'EPG dans ce domaine. L'objectif : prendre au mieux sa place dans le débat public, en rejoignant notamment les jeunes et les distancés. Concrètement, Blaise Menu a mis sur pied un groupe de travail, constitué de spécialistes et d'usagers aguerris, dont Xavier Comtesse (Avenir Suisse), qui devrait rendre ses conclusions à la Direction dans la première moitié de 2011. Parmi les réalisations à venir, le blog [www.surparole.ch](http://www.surparole.ch) sera activé en janvier. Destiné à mieux faire connaître la pensée théologique et éthique protestante et l'éclairage de l'Evangile dans les débats de société, ce blog sera un lieu d'expressions et de débats pluriels.

Pour sa part, Charlotte Kuffer a évoqué la manière de l'EPG de traiter des questions d'actualité, qui consiste à prendre, non pas position, mais la parole, en laissant son libre-arbitre à tout citoyen. Elle a ainsi rappelé diverses interventions récentes de l'EPG, en particulier dans la défense des étrangers les plus fragiles. Elle a également rappelé les trois thèses votées par le Consistoire de septembre sur les requérants d'asile (l'EPG doit aider l'opinion publique à : i) rétablir le lien entre la situation du pays du requérant et sa présence en Suisse ; ii) être très vigilant à la lecture des statistiques, aisément interprétables ; iii) prendre conscience que la Suisse renonce trop souvent à user de son droit de souveraineté prévu par l'accord de Dublin).

Vous pouvez retrouver les articles et émissions parus, ainsi que le communiqué de presse sur : [www.epg.ch](http://www.epg.ch).

### Appels financiers : aux sources du métier

Lors de l'appel financier d'octobre 2010 consacré à la catéchèse, nous avons voulu renforcer les liens de proximité entre paroissiens et ministres en demandant à ces derniers de signer les lettres envoyées à la communauté protestante. Nous souhaitons continuer sur cette voie. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de placer 2011 sous le signe du travail des pasteurs et des diacres. Il sera décliné en plusieurs tons au gré des appels, toujours avec l'objectif de témoigner de la proximité du ministre avec les paroissiens, tant de manière traditionnelle que par des approches novatrices. Prochain rendez-vous : l'appel financier de janvier consacrera un dossier aux cultes sous toutes leurs formes, parfois surprenantes.

### Ca bouge dans les paroisses



Dès septembre 2011, Michel Schach, pasteur à Veyrier-Troinex, rejoindra la paroisse de Chêne. Il pourra y exercer une fonction qu'il affectionne particulièrement, celle de pasteur généraliste.

+++++



Par ailleurs, Bernard Felix, actuellement pasteur à Meyrin, sera affecté à cette même date à 50% à la co-direction de l'Atelier œcuménique de théologie et à 50% à la paroisse de l'Arve.

Nous leur souhaitons une excellente suite de ministère.

**Michel Chatelain,  
notre nouveau RRH,  
s'exprime sur ses  
envies et ses objectifs**



Vous le savez déjà, Michel Chatelain deviendra le nouveau responsable des ressources humaines de l'EPG le 1<sup>er</sup> mars 2011. Cet ancien entrepreneur, associé auprès d'un cabinet de conseil en RH, nous explique les raisons qui l'ont incité à rejoindre notre institution et la manière dont il appréhende sa fonction.

**- Pourquoi avez-vous choisi l'EPG?**

Le choix de rejoindre l'EPG est une orientation qui correspond à une réflexion personnelle entamée il y a une année. En quelques mots cela s'est traduit pour moi par la recherche d'un poste qui puisse correspondre aux critères suivants :

- pouvoir collaborer et diriger une petite équipe, dans le domaine des Ressources Humaines ;
- participer à une organisation dont la finalité ait un sens, avec des valeurs que je partage ;
- avoir l'opportunité de lier plus encore mon activité professionnelle avec la foi.

**- Quelles ont été les étapes importantes de votre carrière ?**

En quelques mots mon parcours professionnel m'a permis de travailler dans le recrutement, dans des projets d'implantation de logiciels intégrés de Ressources Humaines, et pendant plus de 12 ans à la direction d'une société de conseils en Ressources Humaines. J'ai également exercé des fonctions de Direction auprès de constructeurs informatiques. Diverses entreprises, cultures, finalités, me permettent de dire qu'il n'y a pas une seule méthode, mais de nombreuses, l'important étant que les individus puissent y adhérer et qu'ils puissent y voir un bénéfice sur leur quotidien.

**- Quels seront vos objectifs lors de votre entrée en fonction?**

Comprendre l'Eglise Protestante depuis l'intérieur, écouter et dialoguer, continuer d'orienter les processus et l'organisation au service de la finalité de l'Eglise telle que définie dans la constitution à l'article 3 but de l'église protestante « satisfaire le besoin religieux des protestants, défendre et répandre les principes de la Réforme ». Les Ressources Humaines en tant que « département » sont au service des différents acteurs EPG afin de favoriser la mise en œuvre de la stratégie pour atteindre les buts évoqués ci-dessus.

Mes objectifs seront donc, avec le concours de l'équipe RH, de pro-

poser et de mettre en œuvre les solutions les meilleures possibles en fonction des contraintes existantes, être l'huile dans les rouages, soutenir les collaborateurs et collaboratrices dans leurs missions, et veiller à ce que l'organisation RH soit une aide et non un passage obligé.

Je demande cependant la clémence au lecteur, car n'étant pas encore entré en fonction, je n'ai évidemment pas encore la compréhension globale de la mission RH dans le contexte EPG. J'ai besoin de rencontrer les différent-e-s collaboratrices et collaborateurs et partenaires de l'EPG.

**- Laquelle de vos qualités sera la plus utile dans le cadre de vos nouvelles fonctions?**

Je mettrai en premier l'aisance et le plaisir dans les relations, une bonne compréhension des enjeux, l'expérience du conseil RH dans de nombreuses organisations qui permet d'avoir des points de repère sur les bonnes pratiques, en dernier lieu la conscience que l'on construit avec, et non malgré ! Et le plus important, la joie de faire partie de l'EPG !!!

## Fermeture de fin d'année

Nous vous informons que les bureaux du personnel technique et administratif seront fermés du 24 décembre à 12h00 au 3 janvier à 8h30. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.



Illustration : Adrienne Barman